

LA SITUATION DES BANQUES

Des changements très importants dans la situation des banques incorporées ont eu lieu pendant le mois d'octobre. Ces changements, que nous allons sommairement passer en revue sont, comme on le verra, le témoignage non équivoque de la continuation encore améliorée de la progression des affaires.

La circulation a augmenté de plus de \$10,400,000, ce qui paraît énorme si l'on ne savait que la mise en mouvement des grains, déjà importante en octobre, n'exigeait aussi un mouvement de fonds également important.

Mais, en dehors du commerce d'exportation des grains, le commerce intérieur a été assez florissant pour qu'en octobre les billets des banques aient circulé en plus grand nombre et pour un plus fort chiffre qu'en septembre.

Rappelons qu'en septembre la circulation des billets des banques dépassait déjà de \$7,400,000 celle du mois d'août. C'est donc, en deux mois, une avance de bien près de \$18,000,000, ce qui est énorme.

Malgré tout les banques prises ensemble n'ont pas atteint la totalité de leur pouvoir d'émission "habituel", puisque ce pouvoir est de plus de 97 millions et que la circulation n'arrive pas à 90 millions.

Mais, le mois d'octobre n'est pas généralement celui qui voit la plus forte circulation; c'est en novembre que les banques incorporées font leur plus forte émission, afin de répondre à la pression qu'exerce sur le commerce d'exportation la fermeture de la navigation.

Donc, en novembre, les banques se verront sans doute pour la plupart obligées de recourir au pouvoir supplémentaire d'émission qu'une loi récente leur a conféré pendant les mois où l'exportation des grains est active.

Plusieurs banques — elles sont huit dans ce cas — ont déjà profité en octobre des dispositions favorables de la loi à laquelle nous venons de faire allusion. Ensemble, elles ont émis pour \$1,298,539 de billets de plus qu'elles ne le pourraient faire en temps normal. L'une d'elles n'a usé de son pouvoir d'émission supplémentaire que pour \$2,128, tandis que celle qui en a usé le plus largement a atteint le chiffre supplémentaire de \$346,884.

Il est vrai de dire qu'à cette époque de l'année les besoins du commerce en général sont grands: les escomptes et prêts courants qui ont augmenté de plus de \$19,500,000 l'indiquent bien. Et le chiffre de la circulation serait autrement élevé si les billets qui sortent des banques n'y rentraient presque aussitôt par voie de dépôts.

En effet, pendant ce même mois d'octobre les dépôts purement canadiens accusent une augmentation de \$17,735,242.

Sur ce chiffre, \$11,001,435 constituent des dépôts en comptes-courants et le reste \$6,733,807 des dépôts portant intérêt.

Nous avouons que cette augmentation constante des dépôts purement Canadiens et pour des montants chaque mois considérables, à une époque où les affaires ne manquent pas d'une certaine activité, appelle notre attention.

Les dépôts en comptes-courants étaient: à fin août, de 228 millions; à fin septembre, de 239 millions et à fin octobre, de 250 millions, c'est donc onze millions de dépôts nouveaux dans chacun des deux derniers mois.

Ces chiffres sont gros, mais ils n'ont rien d'excessif pour l'ensemble du Canada. Ce qui peut surprendre le public ce n'est peut-être pas tant l'élévation du chiffre des dépôts que la constance avec laquelle chaque mois arrive une augmentation sur le chiffre des dépôts du mois précédent. On oublie peut-être trop que les succursales des banques augmentent constamment en nombre et que le public a beaucoup plus de facilité de mettre son argent en sûreté qu'autrefois. D'un autre côté, le public, commerçants, cultivateurs, employés et ouvriers prennent de plus en plus l'habitude de moins garder d'argent par devers eux, c'est d'ailleurs une très sage précaution.

La plupart ne savent pas qu'en agissant ainsi ils se rendent utiles à la Société: l'argent qui resterait improductif entre leurs mains est remis en circulation par les banques et crée ainsi de nouveaux capitaux qui enrichissent le pays.

Par suite des exportations de grains et aussi des importations pour le commerce de la mauvaise saison, nous relevons à l'actif quelques changements et notamment: une diminution d'environ \$3,130,000 dans l'encaisse — or des banques; une augmentation de \$5,000,000 dans la balance des sommes dues par les banques anglaises ainsi qu'une diminution de \$2,500,000 dans la balance des sommes dues par les banques étrangères.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 septembre et au 31 octobre 1909:

PASSIF	30 septembre 1909	31 octobre 1909
Capital versé.....	\$97,596,901	\$97,842,330
Réserves.....	75,937,663	76,172,223
Circulation.....	\$79,207,441	\$89,633,549
Dépôts du Gov. Fédéral.....	3,730,276	4,740,974
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	17,997,103	20,548,462
Dép. du public remb. à demande.....	239,967,052	250,968,487
Dép. du public remb. après avis.....	474,103,799	480,837,606
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	76,556,786	75,544,887
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	5,137,386	4,660,246
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	6,072,405	5,269,216
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	3,803,118	2,266,192
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	4,210,628	3,104,434
Autre passif.....	9,911,247	7,725,038
	\$920,677,323	\$945,899,101

ACTIF

Espèces.....	\$29,416,115	\$26,862,246
Billets fédéraux.....	66,924,455	68,311,633
Dépôts en garantie de circulation.....	4,589,540	4,576,844
Billets et chèques sur autres banques.....	86,476,053	10,077,281
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	4,528,018	4,613,152
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	8,890,299	9,459,972
Bal. dues par agences et autres banq. en Angl.....	12,121,278	17,019,128
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	33,010,619	30,490,491
Obligations des gouvernements.....	11,964,292	13,248,064
Obligations des municipalités.....	22,367,111	22,81,646
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	52,679,288	50,631,710
Prêts à demande remb. en Canada.....	56,124,620	56,996,163
Prêts à demande remb. ailleurs.....	131,634,384	129,964,352
Prêts cour. en Canada.....	560,206,621	579,837,936
Prêts courants ailleurs.....	32,981,183	37,311,103
Prêts au Gov. Fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	2,385,998	1,950,620
Créances en souffrance.....	7,473,439	7,397,297
Immeubles.....	1,683,475	1,613,397
Hypothèques.....	528,494	523,603
Imm. occupés par banq.....	20,344,993	20,469,876
Autre actif.....	11,090,109	10,110,026
	1,107,371,570	1,133,986,560

LES COLPORTEURS

Nouveau règlement à Montréal les concernant

Un nouveau règlement concernant les colporteurs a été présenté au Conseil Municipal de Montréal et aura bientôt force de loi.

Il y a longtemps que les marchands en détail de notre Cité demandent que la taxe appliquée aux colporteurs qui opèrent dans les limites de Montréal soit augmentée et portée à \$200.

L'augmentation qui ressort de ce nouveau chiffre est de \$150, puisque les colporteurs ne payaient jusqu'à présent que \$50 pour vendre à Montréal.

Elle pourra sembler excessive à certains gens puisque d'un coup elle se trouve quadruplée. Elle ne l'est cependant pas puisque avant l'annexion de St-Henri et de Ste-Cunégonde à la Cité de Montréal les colporteurs qui opéraient dans les deux centres annexés devaient payer \$200 de taxe à St-Henri et \$100 à Ste-Cunégonde. En y ajoutant les \$50 à acquitter à Montréal, les colporteurs qui autrefois étaient contraints de payer \$350 verront leurs anciennes charges réduites à \$150.

Encore est-il bon d'ajouter que les mêmes colporteurs devaient également payer une taxe à Delorimier et dans toutes les municipalités depuis peu annexées à Montréal.

Le public, en vérité, ne serait pas fâché de voir le nombre des colporteurs diminuer dans une certaine mesure. Depuis longtemps nous avons dit les griefs qu'avait le public contre les colporteurs, nous n'y reviendrons donc pas.

Mais nous tenions à faire observer ici que, l'augmentation du taux de la taxe des colporteurs à Montréal devait elle réduire le nombre des dits colporteurs, personne ne s'en plaindrait.

Le règlement nouveau comprend contre les colporteurs, au point de vue de la taxe nouvelle (\$200), ceux qu'il désigne ainsi: